

# PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

VILLAGE

Échelle 1 : 2'000

Enquête publique

Septembre 2021

Approuvé par la Municipalité	Soumis à l'enquête publique
dans sa séance du :	du : au :
Le Syndic :	Le Syndic :
La Secrétaire :	La Secrétaire :
Adopté par le Conseil général	Approuvé par le Département compétent
dans sa séance du :	Lausanne, le :
Le Président :	La Cheffe du département :
	Entré en vigueur le :

Jaquier Pointet SA  
Géomètres brevetés  
Rue des Pêcheurs 7  
Case postale  
1401 Yverdon-les-Bains  
024 424 60 70  
info@japo.ch  
www.japo.ch

## LÉGENDE

- Limite de commune
- - - Limite du plan d'affectation
- - - Limite forestière définitive selon relevé de lisière du 16 juillet 2020 par l'Inspection des forêts du 8ème arrondissement (art. 13 Lfo)
- - - Limite forestière selon relevé de lisière du 16 juillet 2020 par l'Inspection des forêts du 8ème arrondissement
- - - Distance inconstructible à dix mètres de la limite forestière (art. 27 LVLfo)

## AFFECTATIONS

- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT (HTF)
- Zone d'activités économiques 15 LAT (ACA)
- Zone centrale 15 LAT (CEN)
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A (PUB A)
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - B (PUB B)
- Zone de verdure 15 LAT (VER)
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone agricole 16 LAT (AGR)
- Zone agricole protégée 16 LAT (AGP)
- Zone des eaux 17 LAT (EAU)
- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT (FOR)

## Autres dispositions

- ▲ Parcelle concernée par la garantie de la disponibilité des terrains à bâtir soumis à l'art. 43 du règlement

## PATRIMOINE

- - - Inventaire cantonal des chemins de randonnées pédestres
- Région archéologique

## Secteurs de protection

- ▭ Secteur de protection du site bâti 17 LAT (SB)

## Recensement architectural

- Objet noté 1
- Objet noté 2
- Objet noté 3
- Objet noté 4

## Mesures de protection

- Objet classé comme Monument historique
- ▲ Objet inscrit à l'Inventaire cantonal des monuments historiques non classés

## Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

- Importance nationale
- Importance locale

## ENVIRONNEMENT

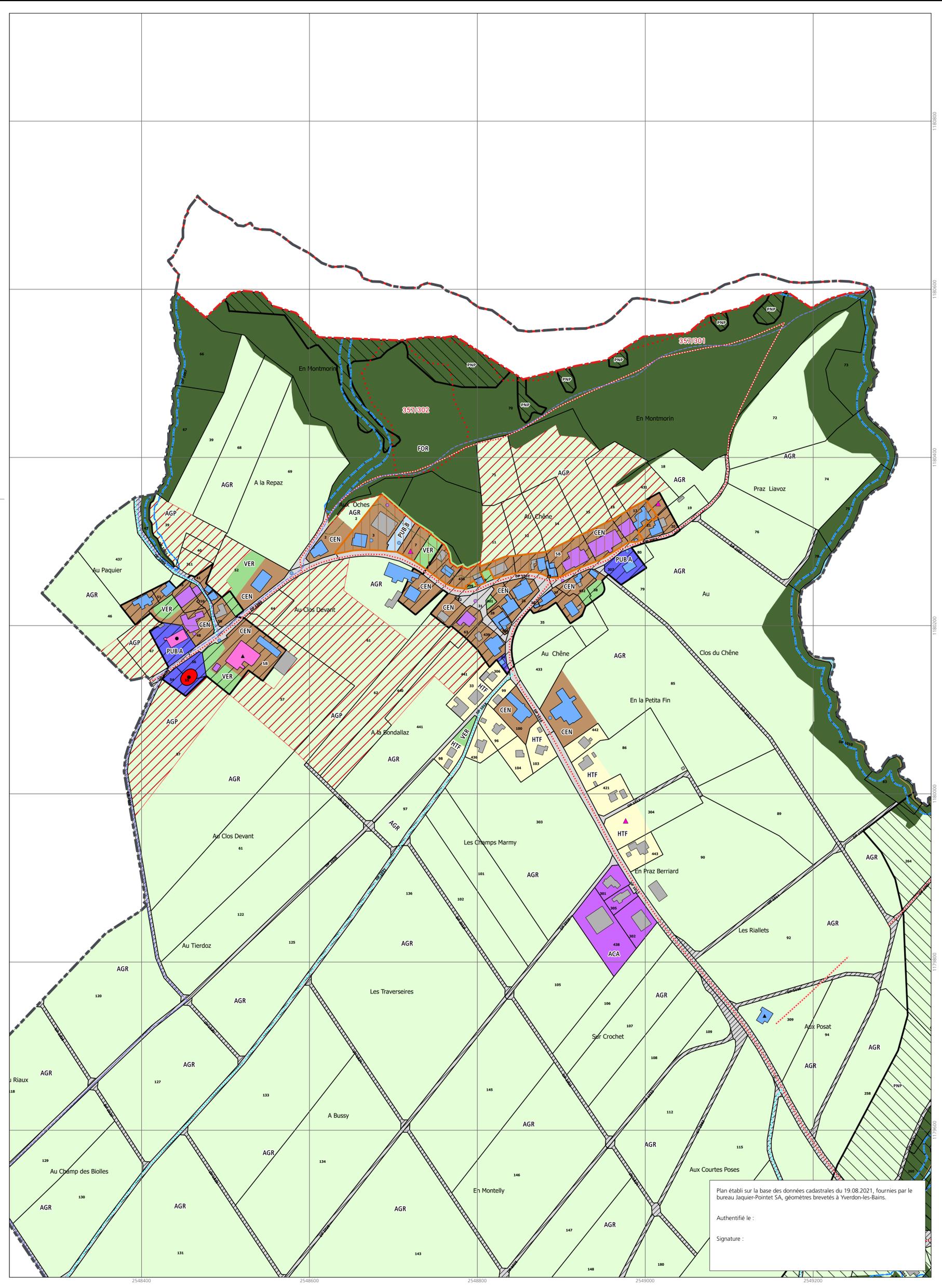
- - - Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (IMNS)
- - - Espace réservé aux eaux selon l'art. 41a et b, al. 2 OEaux

## Secteurs de protection

- ▭ Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT (PNP)

## Secteurs de restrictions liés aux dangers naturels

- ▭ Secteur de restrictions lié aux dangers naturels - Glissements profonds permanents



Plan établi sur la base des données cadastrales du 19.08.2021, fournies par le bureau Jaquier-Pointet SA, géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :  
Signature :